



BLÉ TENDRE

Fiche filière

À retenir

- 1^{er} producteur et exportateur de blé tendre d'Europe
- 5^e producteur mondial de blé tendre
- 4^e exportateur mondial de blé tendre

ORGANISATION

- La filière céréalière française se concentre autour d'une dizaine d'espèces dont quatre grandes productions : blé tendre, maïs, orges et blé dur.
- Le blé tendre est la première céréale produite en France.
- La filière blé tendre, très organisée, intègre les producteurs (environ 300 000 exploitations spécialisées en céréales), les collecteurs (152 coopératives et 839 négociants) et les transformateurs.
- La campagne commerciale du blé tendre s'étend de la récolte en juillet à juin.

PRODUCTION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2014/15 à 2018/19) :

- 5 millions d'hectares (Mha) cultivés (pour 10,7 Mha toutes céréales confondues).
- 35,3 millions de tonnes (Mt) de blé tendre produites.
- Le blé tendre est la première céréale produite en France, elle représente en moyenne sur les cinq dernières années 54 % de la production totale de céréales, devant le maïs (21 %), les orges (18 %) et le blé dur (3 %).
- La collecte moyenne, soit la quantité de blé tendre disponible pour le marché (utilisation intérieure ou export), s'élève à 32 Mt.

En 2018/19, 34,1 Mt de blé tendre ont été produites en France sur une surface de 4,9 Mha.

La France est le 1^{er} pays producteur de blé tendre de l'Union européenne. À l'échelle mondiale sur la campagne 2018/19, il s'agit du 5^e producteur derrière la Chine, l'Inde, la Russie et les États-Unis.

BASSIN DE PRODUCTION

Le blé tendre est cultivé sur l'ensemble du territoire métropolitain avec cependant une forte régionalisation dans la partie nord du pays.

Ainsi, en 2018/19, les quatre premières régions productrices sont les Hauts-de-France (20 % de la production nationale), Grand-Est (15 %), le Centre - Val de Loire (13 %) et la Normandie (11 %) ; elles concentrent 58 % de la production française.

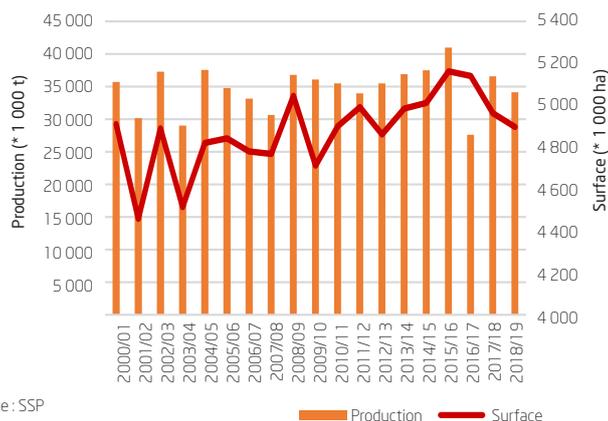
QUALITÉ DU BLÉ TENDRE FRANÇAIS

La filière céréalière française s'attache depuis de nombreuses années à proposer une production de qualité. Pour la campagne 2018/19, 87 % des surfaces sont cultivées avec des blés de variétés panifiables aux caractéristiques complémentaires.

En ce qui concerne la récolte 2018 :

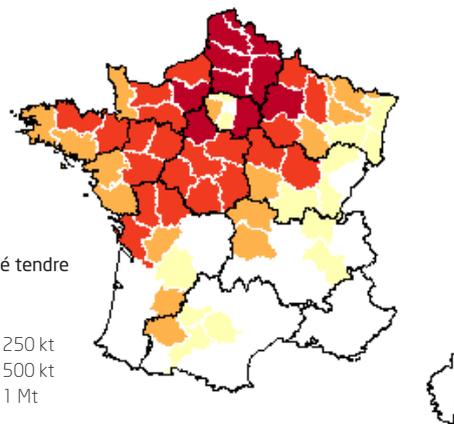
- plus de 84 % des blés ont un taux de protéines supérieur à 11,5 % (moyenne : 12 %) ;
- 86 % des blés ont un poids spécifique qui dépasse 76 kg/hL (moyenne : 77,8 kg/hL) ;
- 73 % des blés ont une force boulangère supérieure à 170 (moyenne : 194).

Évolution des surfaces et de la production de blé tendre français



Source : SSP

Répartition de la production de blé tendre en France

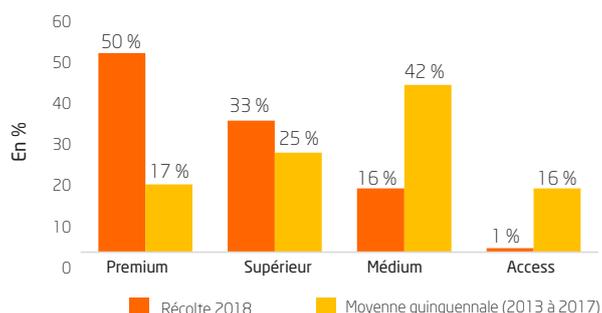


Production blé tendre 2018/19

- < 100 kt
- de 100 kt à 250 kt
- de 250 kt à 500 kt
- de 500 kt à 1 Mt
- > 1 Mt

Source : SSP

Répartition qualitative de la récolte 2018



Source : Enquête qualité FranceAgriMer, Arvalis - Institut du végétal



COMMERCIALISATION

La première mise en marché des céréales françaises est réalisée par les organismes collecteurs déclarés auprès de FranceAgriMer (Art. L 666-1 du Code rural et de la Pêche Maritime). Ces derniers sont ainsi en charge de l'achat auprès des producteurs, du stockage et de la vente sur le marché des céréales.



TRANSFORMATION

En moyenne, sur les 5 dernières campagnes (2014/15 à 2018/19) :

- 15,3 Mt de blé tendre ont été transformés par les industries françaises ;
- La fabrication d'aliments du bétail est la première industrie utilisatrice en France avec 5 Mt de blé tendre transformés ;
- L'alimentation humaine et industrielle transforme pour 9,1 Mt et comprend, entre autres, les industries de la panification (2,9 Mt), de l'amidonnerie et de la glutennerie (2,8 Mt), de la biscotterie/biscuiterie/pâtisserie industrielle (1,2 Mt) et de l'alcool (1,6 Mt).



CONSOMMATION

Sur le marché intérieur, on distingue deux principaux usages :

- Les utilisations humaines et industrielles (59 % des utilisations domestiques en moyenne sur les campagnes 2014/15 à 2018/19)
- Les autres utilisations, dominées par l'alimentation pour le bétail (cette dernière pèse pour 80 % dans les autres utilisations en moyenne sur les campagnes 2014/15 à 2018/19).

À noter que la très grande majorité du blé tendre consommé en France est également produit en France. En effet, les importations françaises de blé tendre ne représentent en moyenne que 2 % de la production sur les cinq dernières campagnes.



ÉCHANGES

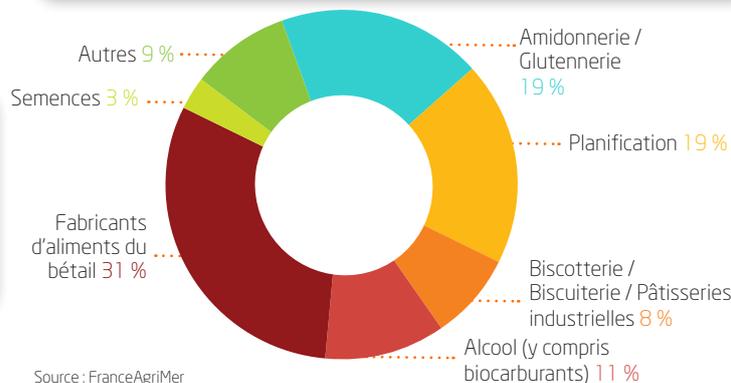
En moyenne, sur les campagnes 2014/15 à 2018/19 :

- 17,7 Mt de blé tendre ont été exportées
- Les pays tiers constituent sur cette période le premier débouché (9,6 Mt) devant les pays de l'Union européenne (7,9 Mt).

En 2018/19, les pays tiers redeviennent le premier débouché à l'export avec 9,8 Mt contre 7,7 Mt vers les États membres.

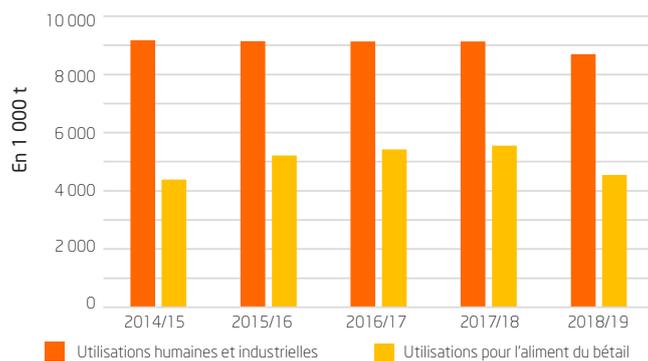
- Nos principaux marchés d'export sont l'Union européenne, le Maghreb (6,5 Mt) et l'Afrique subsaharienne (1,7 Mt).
- Nos principaux pays concurrents à l'export en 2017/18 sont la Russie (35,3 Mt exportées), les États-Unis (24,9 Mt exportées), le Canada (19,2 Mt), l'Ukraine (15,9 Mt) et l'Argentine (12,7 Mt).

Répartition des volumes de blé tendre transformé en 2018/19



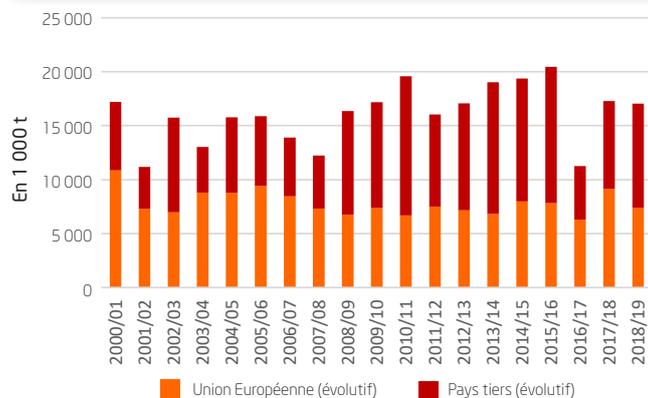
Source : FranceAgriMer

Évolution des utilisations humaines, industrielles et fourragères en blé tendre en France



Source : FranceAgriMer

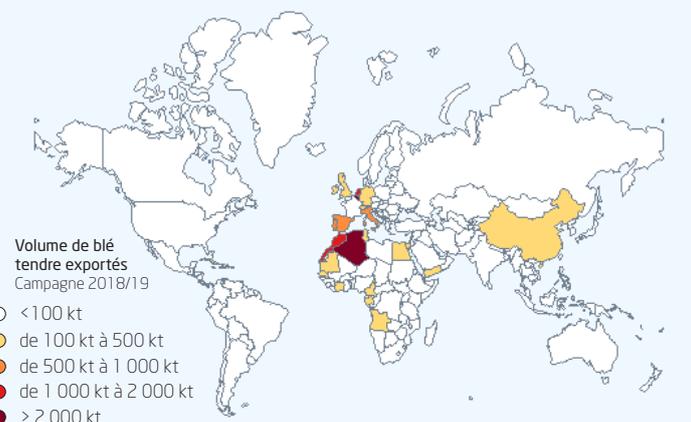
Évolution des exportations françaises de blé tendre



Source : Douane française



PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT



Source : Douane française